



### Nations unies

## Robert Dussey fait le constat d'un monde malade

Le 21 septembre 2023, le professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, a prononcé le discours de son pays le Togo à la tribune de la 78ème Session de l'Assemblée générale des Nations unies. Le discours fait le regrettable constat que le monde et son multilatéralisme tant vanté sont malades ; et le droit à la souveraineté est devenu une denrée rare pour un certain nombre de pays.



PAGE 3

### SANTÉ



## Davié / Atelier INAM

### Médias, acteurs clés de la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle

Une trentaine de professionnels de médias ont été outillés sur les principes directeurs et fondamentaux de l'assurance maladie universelle, les 21 et 22 septembre à Davié (préfecture du Zio). C'était au cours d'un atelier de formation à l'initiative de l'Institut national d'assurance maladie (INAM).

PAGE 9

### ECONOMIE



## Propriété intellectuelle

### Foufoumix, la marque togolaise au sommet du monde

La marque Foufoumix a remporté le « Grand Prix Awards de la Marque » de la 4e édition des Awards de la marque de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), tenue du 13 au 15 septembre 2023 à Lomé. Cette distinction est le fruit de l'impact de cette ...

PAGE 5



## Togo / la rentrée scolaire, c'est aujourd'hui !

# « Le système éducatif change et changera », Dodzi Kokoroko

La rentrée scolaire 2023-2024 démarre effectivement aujourd'hui, lundi 25 septembre 2023. Après une bonne période de vacances, les élèves togolais reprennent ce matin le chemin de l'école. Les autorités togolaises promettent de continuer à agir en faveur des mutations positives. L'objectif qui est de permettre ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## Germain Pouli prend les rênes du Conapp

Germain Pouli, patron du journal Togo Réveil, a été élu à la tête du Conseil national des patrons de presse du Togo (Conapp).

Il a invité ses collègues à lancer le chantier de digitalisation de la presse pour permettre la pérennité des entreprises du secteur.

Le pays compte de nombreux journaux. La plupart ont du mal à survivre faute de ressources publicitaires, mais aussi de lecteurs. Les jeunes vont en ligne, plus simple et gratuit.

Ailleurs dans le monde, internet a permis aux journaux d'éviter la faillite. Mais pas tous.

Le digital n'est toutefois pas la panacée.

Pour les radios privées et les chaînes de télévision, les difficultés ne manquent pas. La concurrence des bouquets étrangers et la baisse de l'audience rendent la situation économique très complexe.

### ACTUALITÉ

## Journée internationale de la paix

### Une sensibilisation à la paix couplée d'une activité de salubrité publique

Célébrée le 21 septembre de chaque année, la Journée internationale de ...

PAGE 9

### Visite de terrain

## La ministre de la Promotion de l'investissement, Manuella Santos à la PIA

Désormais en charge du portefeuille de la Promotion de l'investissement au Togo, la ministre Manuella Santos fait une sortie de terrain. En vue de s'enquérir au mieux des défis à relever, Manuella Santos a visité ce jeudi 21 septembre la Plateforme industrielle d'Adétikopé. Une visite qui a permis ...



PAGE 5

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>SOMMAIRE</b></p> <p>RDC/Politique <b>L'ex-président de la Céni accuse Tshisekedi d'avoir « menti »</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Mois du consommer local <b>La quatrième édition, du 1er au 31 octobre 2023</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Journée internationale de la paix <b>Une sensibilisation à la paix couplée d'une activité de salubrité publique</b></p>  <p>P 9</p>
---	---	---	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Nènè Atchiki : « je suis très heureuse d'être moi aussi parvenue à prendre mon destin en mains »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre quotidien Togo matin vous conduit dans la Région de la Kara, pour partager avec vous les témoignages d'une jeune artisan, Nènè Atchiki, bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Le FNFI est un ambitieux programme lancé en Janvier 2014 par SEM le président de la République pour répondre à l'épineuse question de l'exclusion financière d'une importante frange de la population togolaise que sont les femmes, les jeunes, les paysans, les agriculteurs, les artisans.... Des togolais à faibles revenus soucieux de leur autonomisation financière souvent exclus des systèmes de financements classiques se sont laissés tentés par la dynamique de l'inclusion financière enclenchée par le Gouvernement du Togo depuis la mise en route du FNFI. Parmi ceux-ci, Nènè Atchiki, artisanne, bénéficiaire du Produit AJSEF dans la Région de la Kara.

C'est le jour d'animation du grand marché de la ville. Et c'est justement dans ce marché où se fusionnent tous les secteurs d'activités que nous avons rendez-vous avec notre bénéficiaire, la trentenaire environ, fière de nous recevoir pour partager avec nous ses

témoignages.

" Je suis née et j'ai grandi à Dapaong dans la région des savanes et c'est justement là-bas que j'ai appris le métier de tissage précisément au centre artisanal de Dapaong. Mais comme c'est le cas pour bon nombre de mes camarades, après l'apprentissage et une fois le diplôme obtenu, le problème de financement s'est également posé à moi. C'était vraiment très difficile pour moi avoir d'accès au financement auprès des institutions de microfinance classiques pour pouvoir me mettre à mon propre compte."

Un rêve de se mettre à son propre compte et de gagner le pari de son devenir que notre interlocutrice voit voler en éclat, et pour cause son allure d'artisanne sans sources de revenus certaine ne rassurait aucun argentier. Et c'est seulement depuis qu'elle a entendu parler du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" du Fonds National de la Finance Inclusive

qu'elle a repris un tout petit peu espoir et essaye de parcourir le chemin afin de rejoindre elle aussi la dynamique de l'inclusion financière.

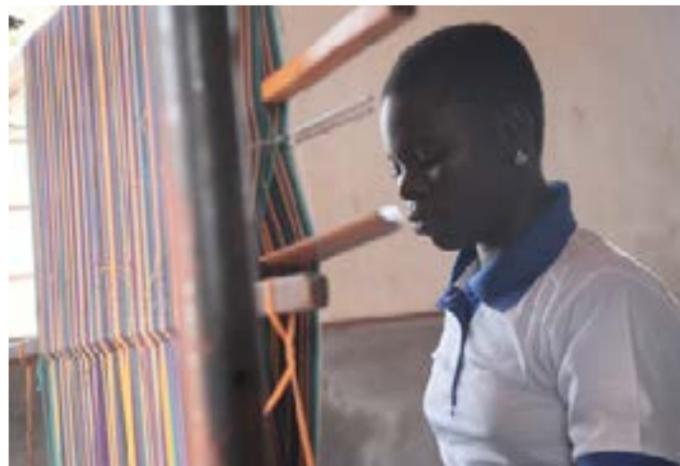
" Heureusement, un samedi comme celui-ci d'ailleurs, revenant d'une ballade

opératoires d'accès à ce produit. A la sortie de cette séance d'information, nous sommes dits que nous étions totalement éligibles pour obtenir ce crédit."

Afin de permettre justement à tous ceux qui sont dans le

PROMOFINANCE et nous avons été programmé pour suivre une formation en techniques de création d'entreprises mais surtout en gestion de crédit. Nos compétences ont été dopées sur comment gérer un crédit et pouvoir le rembourser à temps. Après cette formation et dans un délai de deux semaines, j'ai obtenu mon premier cycle de crédit de 300.000 FCFA. Avec ce crédit j'ai loué ce petit local et j'ai acheté quelques matières premières, notamment le fil à tisser et je me suis également équipée en machine à tisser. Et depuis lors, installée à mon propre compte, je tisse à longueur de journées des pagnes que je commercialise ici au grand marché de la ville. Comme vous pouvez le voir juste en me regardant je suis très heureuse d'être moi aussi parvenue à prendre mon destin en mains et être autonome financièrement."

Une autonomie financière que comme Nènè Atchiki, bon nombre de togolais et togolaises vivent au quotidien, et que le FNFI est davantage résolu à renforcer grâce à ses différents produits financiers qu'il met en route depuis 2014. Le Microcrédit pour tous, nous y croyons !



**Nènè Atchiki**

infortune, nous avons aperçu devant les locaux de PROMOFINANCE, une institution de microfinance de la ville, un attroupement inhabituel de femmes et de jeunes. Nous avons poussé notre curiosité pour savoir ce qui motivait un tel attroupement. Et c'est justement là-bas que pour la première fois mes camarades et moi avons été informés du Produit AJSEF. Sans tarder nous sommes rentrés dans un bureau voisin pour nous renseigner davantage sur les conditionnalités et modes

besoin et qui remplissent les conditions, le FNFI a justement assoupli les conditionnalités d'accès à tous ses produits.

" Je dois avouer que la première chose qu'il revenait de faire était de former un groupe solidaire de 2 à 4 personnes. Ceci n'a pas été du tout difficile car dans mon quartier nous étions justement 3 à avoir un diplôme de fin d'apprentissage et à n'avoir pas de sources de financement pour nous lancer dans l'entrepreneuriat. Une fois le groupe solidaire formé, nous sommes retournés voir

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Édité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web : www.togomatin.tg  
Tw : @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Nations unies

## Le professeur Robert Dussey fait le constat d'un monde malade

**Le 21 septembre 2023, le professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, a prononcé le discours de son pays le Togo à la tribune de la 78ème Session de l'Assemblée générale des Nations unies. Le discours fait le regrettable constat que le monde et son multilatéralisme tant vanté sont malades ; et le droit à la souveraineté est devenu une denrée rare pour un certain nombre de pays.**

« Au moment où nous sommes réunis dans cette enceinte, le constat est que notre monde présente un état peu reluisant. Il est profondément malade et son état de pathologie nous interpelle à un niveau de responsabilité aussi élevé que les Nations unies », a indiqué le professeur Robert Dussey dès le démarrage de son discours. Le chef de la diplomatie togolaise énumère avec une douleur perceptible, les vulnérabilités multisectorielles auxquelles l'Afrique fait face aujourd'hui. Ce sont : vulnérabilité due au faible niveau de développement, vulnérabilité face aux crises sanitaires de grande envergure, vulnérabilité due aux effets du changement climatique, vulnérabilité due à la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales, vulnérabilité due à l'envahissement de l'espace cybernétique africain par des cybercriminels et la désinformation, vulnérabilité due à la récurrence des conflits armés et à l'actualité de la guerre, vulnérabilité due à la dissémination du terrorisme international sur le continent qui menace la paix et la stabilité Internationales.

« Le terrorisme s'est développé de façon inquiétante sur notre continent les dernières années ; au Sahel, dans la corne de l'Afrique, en Afrique australe, et l'Afrique risque de devenir

le sanctuaire du terrorisme international et de demeurer le maillon le plus faible du système sécuritaire mondial. Nos États de la côte du Golfe de Guinée longtemps épargnés ont commencé par payer un lourd tribut au terrorisme », affirme le professeur Robert Dussey. Pour répondre à la menace terroriste, le Togo a pris des mesures innovantes et multisectorielles contenues dans son document de stratégie de lutte contre l'extrémisme violent adopté le 05 juillet 2022. Cette stratégie prend en compte le Programme d'urgence pour la région des Savanes dont le budget global est évalué à 324 527 400 USD pour la réalisation de divers projets à l'horizon 2025, dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de la santé, des infrastructures, de l'éducation et de l'agriculture.

Le gouvernement togolais œuvre également à faire progresser l'agenda de développement à travers une ambitieuse feuille de route, la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Le Togo a réalisé un ensemble de projets prioritaires aux retombées économiquement, socialement et structurellement épanouissantes pour les populations. La santé à travers la mise en place de la Couverture santé universelle, la souveraineté alimentaire, l'inclusion socioéconomique et le travail décent pour l'épanouissement de tous et une

prospérité partagée restent les chantiers prioritaires de l'action gouvernementale.

« Les actions du gouvernement visant à faire du Togo un pays ouvert au monde se poursuivent. Il nous tient à cœur de renforcer la stabilité économique, sociale et



Professeur Robert Dussey

démocratique qui concourent à l'attrait des investisseurs et qui garantissent la place du Togo en tant que destination privilégiée. Les actions multiformes que nous menons s'arriment aux engagements onusiens et africains des agendas 2030 et 2063, et s'inscrivent dans la quête commune d'un développement durable partagé par tous les membres des Nations unies », a poursuivi le professeur Robert Dussey. Une place de choix est accordée à la protection de l'environnement, notamment, l'effort international en matière de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

Le ministre Dussey a tenu à faire comprendre que l'Afrique cherche sa propre voie et le Togo soutient les efforts de paix en Afrique. C'est pour cela que selon lui, l'on doit investir plus dans la paix que dans la guerre. « Si les protagonistes

des différends conflits dans le monde nous écoutent, je voudrais leur dire que la guerre est une négation de la dignité de la personne humaine », a-t-il fait observer.

« Le Togo est un pays de paix et le Togo s'oppose à la guerre quelles que soient les raisons.

Depuis notre indépendance le 27 avril 1960, jamais le Togo a fait la guerre à ses voisins, jamais le Togo a agressé ses voisins ou un quelconque pays, jamais le Togo a servi de base arrière pour une quelconque agression contre un pays frère. La paix est dans l'ADN du peuple togolais. Le Togo a toujours été un pays de médiation qui favorise le dialogue, la négociation et l'entente entre les peuples et les gouvernements », a déclaré le chef de la diplomatie togolaise. Le professeur Robert Dussey s'insurge contre les ingérences extérieures qui sont selon lui conflictogènes et un facteur de crise en Afrique. « Elles complexifient généralement la recherche de solutions à nos crises et fragilisent les initiatives de solutions africaines aux crises africaines. Elles ne sont plus les bienvenues dans une Afrique qui a conscience de ses propres responsabilités

dans la résolution de ses problèmes de paix, de sécurité et de développement. L'Afrique ne veut plus des ingérences extérieures, l'Afrique veut rester elle-même et maître de son destin », a-t-il martelé.

Afin d'aider à définir des stratégies visant à relever les défis des transitions politiques de manière coordonnée, pertinente et efficace, le Togo organisera le "Lomé peace and security forum" du 21 au 22 octobre 2023. « Face aux crises politiques et sécuritaires qui transforment l'Afrique, il est plus que nécessaire d'adopter une posture d'adaptation », argumente Robert Dussey. D'où d'ailleurs la naissance en mai 2023 de l'Alliance politique africaine (APA).

Concernant la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, le professeur Robert Dussey qui en avait parlé l'année dernière pense que le statu quo ne peut plus continuer. « Nous sommes à une nouvelle ère des relations de l'Afrique et du Sud global avec le monde et l'Afrique n'entend plus dans la nouvelle dynamique, rester dans l'ombre d'une quelconque grande puissance », a fait savoir le ministre Dussey.

La question de la réforme de l'architecture multilatérale mondiale préoccupe l'Afrique au point qu'elle sera au cœur du 9ème Congrès panafricain de 2024 prévu à Lomé. L'on est incontestablement à l'ère du réveil africain et du renouveau du panafricanisme. Et comme l'a signifié le professeur Robert Dussey, les pays africains doivent éviter de prendre part à des rivalités qui ne sont pas les leurs.

Edem Dadzie

## Togo / la rentrée scolaire, c'est aujourd'hui !

## « Le système éducatif change et changera »

**La rentrée scolaire 2023-2024 démarre effectivement aujourd'hui, lundi 25 septembre 2023. Après une bonne période de vacances, les élèves togolais reprennent ce matin le chemin de l'école. Les autorités togolaises promettent de continuer à agir en faveur des mutations positives. L'objectif qui est de permettre à l'école togolaise d'être davantage en phase avec les réalités et les défis de développement reste de mise.**

Le professeur Dodzi Komla Kokoroko, ministre togolais des Enseignements primaire, secondaire et technique remercie le président de la République Faure Gnassingbé pour lui avoir donné les moyens de poursuivre son œuvre de construction.

Dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, le professeur Kokoroko promet que « le système éducatif change et changera ». Durant les mois écoulés, plusieurs avancées ont été enregistrées.

Et le ministre dans un entretien exclusif diffusé sur la Télévision

togolaise (TVT) hier, à la veille de cette rentrée, promet que d'autres innovations suivront au cours de cette rentrée. Il y a par exemple la digitalisation de l'enseignement.

« L'école d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui, et l'école d'aujourd'hui ne sera pas celle de demain », a indiqué le professeur Kokoroko pour montrer qu'il croit au renouveau au sein de son secteur.

À travers ses dix priorités, le professeur Dodzi Kokoroko compte relever les défis. Un enseignement de qualité est certainement à ce prix.

TM

## Réparations communautaires

## Garantir le vivre-ensemble entre les populations des localités concernées

**Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), a organisé le mardi 21 septembre 2023 une session d'écoute sur les réparations communautaires et collectives.**

La rencontre a été organisée à l'endroit des populations d'Adéta dans la préfecture de Kpélé, région des Plateaux. Cette activité tient compte des recommandations de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR). Elle visait à informer les participants sur le volet des réparations communautaires et collectives afin de recueillir leurs avis et propositions pour les projets d'intérêt commun ; et garantir le vivre-ensemble



Awa Nana Daboya

entre les populations des localités concernées. À cette occasion, les populations ont été encouragées à travailler ensemble autour de projets fédérateurs afin d'œuvrer au renforcement des sentiments de tolérance et de pardon.

Suite à ces échanges, deux projets ont été retenus. Il

s'agit de la construction d'un centre de retrouvailles et d'une infrastructure scolaire respectivement dans les localités de Bodjé et Médjé. Une Convention a été ensuite signée entre la présidente du HCRRUN, Awa Nana Daboya et le préfet de Kpélé, Bléwoussi Ablavi Metsokewo.

La rédaction

## RDC/Politique

## L'ex-président de la Ceni accuse Tshisekedi d'avoir « menti »

**Mercredi 20 septembre dernier, le président congolais Félix Tshisekedi s'exprimait à son tour à la traditionnelle « messe des Nations unies » de la 78e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. En marge de cette tribune, le chef de l'Etat s'était exprimé devant la presse internationale où il a affirmé n'avoir jamais passé d'accord avec son prédécesseur Joseph Kabila. Une affirmation à laquelle réagit l'ancien président de la Ceni, Corneille Nangaa sur son compte X.**

Dans un communiqué sur le réseau social X (ex-Twitter), l'ancien président de la Commission électorale de la RDC, Corneille Nangaa, accuse Félix Tshisekedi d'avoir « menti ». « Il a menti, et il le sait... (...). Un accord politique existe bel et bien, il a précédé la publication des résultats définitifs. J'en suis l'un des corédacteurs », a

réagi en premier lieu l'ancien président de la Ceni en exil depuis la Belgique, après s'être proclamé candidat au prochain scrutin présidentiel et avoir créé son propre parti, l'Action pour la dignité du Congo et de son peuple (ADPC).

« Cet accord a été signé, devant témoins, par le président

Tshisekedi et son prédécesseur Joseph Kabila, dont Corneille Nangaa était proche, [NDLR] et qu'il a été certifié et validé par trois chefs d'Etat africains qui l'ont félicité du fait qu'il a permis la première passation



Félix Tshisekedi

du pouvoir sans effusion de sang en RDC », poursuit l'ancien président de la Ceni.

En réalité, un accord a été bel et bien signé entre Félix Tshisekedi et le président Joseph Kabila en 2016. Cet accord, dénommé « Accord de la Saint Sylvestre », définissait les contours d'une

le mandat du président Kabila étant expiré depuis décembre 2016. Cet accord prévoyait la formation d'un gouvernement d'union nationale avec la participation de l'opposition ainsi que des mesures d'apaisement politiques allant jusqu'à la libération des prisonniers politiques.

Cette divergence d'opinions entre le président Tshisekedi et Corneille Nangaa soulève des questions importantes sur la transparence et la sincérité des engagements politiques en RDC. Elle intervient également dans un contexte politique déjà complexe, marqué par des défis démocratiques, le président Tshisekedi accusé de restreindre les libertés individuelles en promouvant l'arrestation de journalistes dans son pays.

T.M.

## Gabon/Transition

## Les ministres du Pétrole et des Travaux publics arrêtés et placés sous mandat de dépôt

**Au Gabon, les poursuites contre les anciens dirigeants du régime déchu se poursuivent. Après l'incarcération il y a une semaine de Noureddin Bongo, fils d'Ali Bongo, trois autres personnalités ont été placées sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville. Il s'agit de l'ancien ministre du Pétrole, d'un ancien ministre des Travaux publics et d'un opérateur économique.**

L'ex-ministre du Pétrole, Vincent de Paul Massassa était dans le collimateur dès les premières du coup d'Etat du 30 août 2023. En poste depuis quatre ans, il a été inculpé pour détournement de fonds publics, concussion et blanchiment de capitaux.

Pour sa part, Léon Armel Bounda Balondzi avait quitté ses fonctions de ministre des Travaux publics près d'un an avant le putsch du 30 août. Au moment de son arrestation, il était président du Conseil d'administration du Fonds autonome national d'entretien

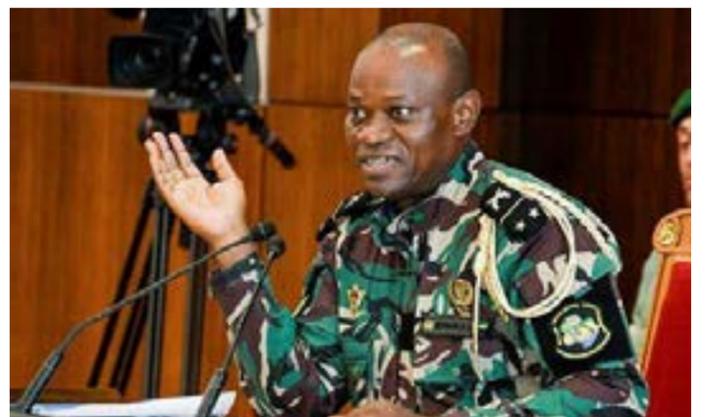
routier. Il a été incarcéré pour corruption et association de malfaiteurs. Il aurait reçu des voitures cadeaux, selon une source proche du dossier.

La dernière personne incarcérée est Abdoul Houssein Moussavou. Il s'agit d'un opérateur économique poursuivi pour association de malfaiteurs, inexécution de marché public et blanchiment de capitaux. Sans expérience, il a obtenu un chantier de construction du marché de Franceville pour un coût allant jusqu'à 4 milliards de francs CFA (environ 6 millions d'euros) alors que ses concurrents demandaient 900 millions de francs CFA (approximativement 1,3 million d'euros).

Bien avant ces ministres, une dizaine de hauts responsables

avaient été arrêtés et entendus par le procureur. Ils avaient été arrêtés après le coup d'Etat du 30 août. Parmi les auditionnés, Noureddin Bongo Valentin, le fils du président

déchu Mohamed Ali Saliou et son frère Abdoul Oceni, Jessye Ella Ekogha, ancien porte-parole de la présidence, Steeve Nzegho Dieko qui était secrétaire général du PDG, ou



Brice Oligui Nguema

déchu, l'ancien directeur de cabinet d'Ali Bongo, Ian Ghislain Ngoulou, le directeur de cabinet adjoint de l'ancien président

encore Cyriaque Mvourandjami, directeur de cabinet politique d'Ali Bongo.

T.M.

## Centrafrique/Justice

## L'ancien président Bozizé en exil condamné à la perpétuité pour complot et rébellion

**L'ancien président de la Centrafrique François Bozizé, aujourd'hui à la tête de la principale coalition rebelle, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité à Bangui notamment pour « complot » et « rébellion », six mois après être passé en exil du Tchad à la Guinée-Bissau. M. Bozizé, qui s'était emparé du pouvoir en 2003 par un coup d'Etat avant d'être renversé dix ans plus tard par des rebelles, a été condamné jeudi 21 septembre à cette peine par contumace comme deux de ses fils et vingt autres coaccusés, dont des chefs rebelles importants.**

Ils ont tous été condamnés aussi pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » et « assassinats », selon le jugement lu par Joachim Pessire, premier président de la cour d'appel de Bangui qui juge en première instance pour les affaires criminelles. Le jugement ne précise ni les crimes ni la période concernés.

M. Bozizé, 76 ans, réfugié

au Tchad jusqu'en mars 2023, date à laquelle il s'est exilé en Guinée-Bissau, est le coordinateur de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), la principale coalition rebelle centrafricaine formée en décembre 2020 et qui poursuit une guérilla dans le nord du pays. Ali Darassa, chef militaire en fuite de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC), principale composante



François Bozizé

de la CPC, figure parmi les condamnés.

La guerre civile déchire la Centrafrique, pays parmi les plus pauvres du monde, depuis 2013 lorsqu'une coalition de groupes armés dominés par

les musulmans, la Séléka, a renversé M. Bozizé, lequel a ensuite organisé et armé des milices dites anti-balaka, majoritairement chrétiennes et animistes, pour tenter de reprendre le pouvoir.

Après plusieurs tentatives de putsch, François Bozizé était parvenu en 2003 à s'emparer du pouvoir par la force en chassant le président Ange-Félix Patassé. Son régime, miné par la guerre civile et la corruption, n'a jamais tenu ses promesses, l'insécurité empêchant tout décollage économique.

Le général Bozizé, ancien chef d'état-major de l'armée, avait tenté un retour, par les urnes cette fois-ci, en 2020 en se présentant à l'élection présidentielle, mais sa candidature avait été invalidée par la Cour constitutionnelle au motif qu'il était poursuivi pour des crimes présumés.

Le Monde Afrique

## Propriété intellectuelle

## Foufoumix, la marque togolaise au sommet du monde

**La marque Foufoumix a remporté le « Grand Prix Awards de la Marque » de la 4e édition des Awards de la marque de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), tenue du 13 au 15 septembre 2023 à Lomé. Cette distinction est le fruit de l'impact de cette marque togolaise sur la société et renforce sa notoriété dans le domaine de la propriété intellectuelle.**

Parmi les 175 marques de produits en lice, quatre ont été primées, dont deux appartenant à des entreprises togolaises, et Foufoumix s'est taillé une place d'or méritée. Fondée en 2010, la société Foufoumix SA, filiale de Logou Concept Togo (LCT) SARL U fabrique et commercialise des machines à foufou, une nourriture togolaise, typique du Kloto. Alors qu'il faut passer des heures à piler à la main de l'igname cuite pour obtenir du foufou, la machine a révolutionné cette façon de faire afin de gagner en temps, en hygiène, en énergie et en plus importante quantité de production.

Dirigée par le Togolais Minsob

Jules Logou, la société dispose d'une capacité de production de 250 machines par jour. Avec 44 employés permanents, la société dispose de trois (03) brevets auprès de l'OAPI. La zone d'exploitation de l'OAPI s'étend à 17 pays, en plus de la France, les d'Amérique dont le Canada, les USA. En ce qui concerne la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), Foufoumix s'engage à apporter diverses solutions durables, respectueuses de l'environnement, pour améliorer la vie des communautés en Afrique. Foufoumix SA avait déjà été récompensée par le Prix de l'innovation pour l'Afrique, décerné par la fondation africaine pour l'innovation. La décision de décerner le

grand prix de l'Awards de la Marque OAPI à Foufoumix, spécialisée dans la distribution des machines à foufou est donc le couronnement du succès de l'entreprise. La remise de cette récompense à la machine

économique et social du pays et son portefeuille de propriété intellectuelle.

L'organisation des Awards de la marque OAPI participe de la volonté de l'Organisation

de la protection et de l'exploitation des marques. Au-delà des prix et récompenses, l'OAPI assure l'accompagnement technique des lauréats des Awards de la marque pour une meilleure



Des machines Foufoumix

à foufou a été motivée par l'ampleur de son exportation, son innovation sur le marché, sa contribution au développement

de susciter chez les acteurs économiques de ses 17 États membres, une conscience plus aiguë de l'intérêt de la

utilisation de l'ensemble de leurs actifs de propriété industrielle.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Mois du consommer local

## La quatrième édition, du 1er au 31 octobre 2023

**Définir de nouvelles stratégies pour renforcer la consommation locale, sera l'une des réflexions fondamentales du « Mois du consommer local ». La 4e édition se tiendra du 1er au 31 octobre 2023. L'événement est officiellement annoncé ce 20 septembre 2023 par le ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale du Togo, en collaboration avec la Commission de l'Uemoa.**



Des produits locaux exposés à la journée du jeune et femme entrepreneur

"Quelles stratégies pour stimuler la consommation des biens et services locaux?", c'est le thème retenu pour cette année. Au menu de l'agenda de cette édition, des communications sur la qualité, la certification des produits et la contribution des laboratoires d'analyses à la compétitivité des produits et services. Des visites d'entreprises et des campagnes médiatiques sur les biens et services locaux, sans oublier le panel sur le thème de cette édition, marqueront cette célébration. Sur l'ensemble du territoire national, des expositions-ventes de produits "Made in Togo" seront également organisées afin de promouvoir au mieux le "Made in Togo". Consacré aux produits "Made in Togo," le « Mois du consommer local » est un mois exclusivement dédié à la promotion des produits du terroir. Les entrepreneurs togolais en plain-pied dans la valorisation des richesses locales vont également dresser le bilan des éditions précédentes. Un moment de réflexion sur d'autres stratégies visant à « renforcer la compétitivité des entreprises togolaises pour une consommation locale plus dynamique, créatrice emplois décents pour les jeunes et les femmes ».

Par ailleurs, « le gouvernement félicite les acteurs de la chaîne de production, de transformation et de distribution des produits locaux pour leur engagement à concrétiser dans les actes, la politique de promotion de la consommation locale de notre pays ». Le communiqué rappelle aux couches socio-économiques et culturelles de privilégier dans le cadre de leur approvisionnement les biens et services locaux afin de participer à un développement économique endogène, inclusif et dynamique.

**Edy Alley (stagiaire)**

## Visite de terrain

## La ministre de la Promotion de l'investissement, Manuella Santos à la PIA

**Désormais en charge du portefeuille de la Promotion de l'investissement au Togo, la ministre Manuella Santos fait une sortie de terrain. En vue de s'enquérir au mieux des défis à relever, Manuella Santos a visité ce jeudi 21 septembre la Plateforme industrielle d'Adetikopé. Une visite qui a permis à la ministre de prendre connaissance de l'avancée des projets en cours et des investissements déjà effectués au sein de la PIA.**

Accueillie au sein de la plateforme par les responsables du Profit Center Head de la PIA et de l'administrateur général du Guichet unique, la ministre a visité le bloc administratif dudit Guichet, des entrepôts de stockage de coton, de l'usine de transformation et de raffinage



de soja (Togo Soja), ainsi que des unités industrielles en phase de développement. Au centre de formation professionnelle sur le textile,



Visite de la ministre Manuella Santos à la PIA ce 21 septembre 2023

Manuella Santos a félicité les jeunes en cours de formation et admiré la qualité des productions vestimentaires de la PIA. Des productions dont la phase d'exportation devrait débiter vers les marchés étatsuniens bientôt.

La découverte de cette infrastructure par la ministre a été l'occasion pour elle, d'apprécier l'immensité du

Faure Essozimna Gnassingbé, en vue du développement du Togo. Un essor du pays dont le moteur est l'accélération de l'industrialisation par l'attraction et la promotion des investissements privés, nationaux et étrangers.

Au terme de sa visite, la ministre Santos a évidemment félicité les responsables de la PIA pour les actions déjà réalisées au profit de la transformation industrielle des produits agricoles locaux. Elle les a rassurés de la disponibilité des équipes du ministère à leur apporter l'assistance nécessaire.

Créé en 2020 le ministère de la Promotion de l'investissement a pour rôle fondamental de vendre l'attractivité de la destination Togo aux investisseurs. La ministre premièrement nommée à ce poste est Rose Kayi Mivedor qui a passé le témoin à Manuella Santos suite au remaniement ministériel du 08 septembre dernier.

**Edy Alley (stagiaire)**

## Togo

## 2023, année marquée par des réformes qui vont amorcer le développement du pays

**Le Togo fait partie des pays en développement qui affichent une volonté traduite dans les faits. Le budget 2023 du pays fait ressortir clairement les axes de développement à renforcer. Par ailleurs, les mesures d'allègements fiscaux en 2023 renforcent la redynamisation de l'agro-industrie. À trois mois de la fin de 2023, des réformes ont marqué cette année.**

Le budget exercice 2023 du Togo s'établit en recettes et dépenses à 1 957,9 milliards de francs

décents pour les populations qualifiées, la mise en place des infrastructures socio

le renforcement de la décentralisation et des capacités de l'Etat.

Le premier axe occupe un montant de 525,95 milliards de francs CFA en 2023, soit 48% du budget total. En ce qui concerne l'axe 2, ce sont 331,90 milliards de francs (35% du budget) qui sont prévus pour sa prise en charge. Et enfin, 219,89 milliards de francs, soit 17% du budget total, vont être dédiés à l'axe 3. Aux secteurs sociaux, une somme de 623,4 milliards de francs CFA contre 522,2 milliards en 2022 est préparée pour leur

un pays. Il désigne le traitement fiscal particulier réservé à une catégorie de personnes dans un domaine donné. L'avantage pour le bénéficiaire peut être par exemple la réduction du montant de l'impôt qu'il devait payer. Autrement dit, c'est une modification du système fiscal de manière à ce qu'il soit plus favorable. C'est cette aide inestimable que le gouvernement togolais apporte aux populations ces dernières années, surtout avec l'apparition de la maladie de la Covid-19. Le pays n'hésite plus à mettre en application des mesures sociales et économiques fortes pour un mieux-être. Les mesures d'allègements sont contenues dans la loi de finances 2023. Ces mesures concernent l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), les cantines universitaires et d'entreprises, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur les véhicules à moteurs (TVM), etc. Les pouvoirs publics tendent ainsi une main solidaire aux opérateurs économiques, comme toujours. Ainsi, l'impôt sur le revenu des personnes physiques est suspendu. Il l'est pour les tranches de salaires inférieures à 900 000 francs CFA. Pour les autres tranches, l'IRPP n'est pas suspendu mais diminué. La conséquence

augmenter le revenu des salariés. En ce qui concerne le domaine de la restauration, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est supprimée pour les cantines universitaires (étudiants) et d'entreprises (salariés). Cette mesure s'ajoute à celle de l'exonération des cantines scolaires déjà effective, comme l'a récapitulé l'Office togolais des recettes (OTR).

Le domaine des transports est également touché par les réformes. A ce niveau, la Taxe sur les véhicules à moteurs (TVM) reste suspendue pour les véhicules à usage commercial. C'est un ouf de soulagement pour les populations concernées par cette mesure, et elles sont justement nombreuses. Par ailleurs, une suspension du paiement des acomptes en cours d'année a été décidée mais soumise à une condition : si l'acompte versé est égal ou supérieur au montant dû. En outre, le taux des droits d'enregistrement des sentences arbitrales est réduit de 5 à 2%. Les matériels et engins des entreprises de BTP sont exonérés des droits de taxes et de douanes. Sans oublier que la patente est aussi réduite de 60% pour permettre aux revendeurs de tissus et pagnes de faire face à la concurrence.



### Budget 2023 et fiscalité

CFA. Cela représente une augmentation de 4,4% par rapport au budget de l'année dernière. Celui-ci était de 1 875,8 milliards de francs dans la loi de finances rectificative.

### Budget 2023 : trois axes de développement à renforcer

L'objectif ultime est de parvenir d'ici l'an 2025 à une croissance forte, durable et inclusive. C'est ce qui explique que de grands outils financiers soient déployés par le pays pour se donner les moyens de son développement. Le Togo a déjà voté son budget exercice 2023 pour continuer sa marche sur le chemin qui mène vers le progrès incluant la stabilité économique et la paix. Mais aussi, le pays ne perd pas de vue la création d'emplois

collectives, la protection sociale, l'éducation ouverte à tous, la finance inclusive, la poursuite des efforts d'industrialisation, etc. Le budget couvre trois axes. Ce sont les principaux points de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Le budget tel que conçu a la force nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de cet outil de lutte contre la pauvreté. Les pouvoirs publics s'y sont déjà préparés. Ce sont le renforcement de l'inclusion et développement du capital humain (premier axe), le deuxième axe qui est l'appui aux secteurs productifs pour le développement économique et le dernier qui n'est autre que la préservation de la sécurité, de la paix et

développement.

### Mesures d'allègements fiscaux en 2023

Un allègement fiscal



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

est une réduction de l'obligation fiscale faite aux contribuables dans

immédiate de cette mesure applicable en 2023 est qu'elle va

**Production céréalière : progression, bonne santé économique pour**

**les agriculteurs**

L'agriculture fait partie des leviers pour promouvoir la prospérité économique partagée

de l'Urée 46% N est fixé à 18 000 francs pour le compte de la campagne 2022-2023 (contre 12 500 francs en 2021-

de valorisation de la production et de la transformation sur place. Le Plan national de développement (PND)

Dans cette perspective, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a été mise en marche le 06 juin 2021. Elle est dotée d'usines pour la transformation du soja togolais à hauteur d'environ 240 000 tonnes par an, pour un investissement de plus de 165 milliards de francs CFA. La nouvelle feuille de route gouvernementale 2020-2025 se fixe à son tour comme défi de faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois. Une feuille de route qui entend mobiliser 3 400 milliards de francs CFA autour de 42 projets majeurs, en faveur de l'émergence économique du pays. La croissance de la production nationale de coton et celle des exportations font partie des vœux du

146 000 tonnes pour la campagne 2022-2023. Une partie des efforts est cristallisée par le souci de valoriser la production sur place. Ainsi, la PIA a accueilli un parc textile qui a mobilisé un investissement de 20 milliards de francs CFA. Avec comme capacité la transformation annuelle de 56 000 tonnes de coton pour générer 23 milliards de francs CFA de valeur à l'exportation chaque année ainsi que 2 000 emplois directs.

Le coton togolais dont le volume total produit a été de 50 000 tonnes au cours de la campagne 2021-2022, trouve ainsi un important débouché de commercialisation. Par ailleurs, la vente des premiers vêtements "made in Togo" issus de l'unité textile de la PIA est attendue pour le début

**L'agro-industrie**

et le développement rural. Et ce à travers la production céréalière et de légumineuses entre autres. Avec environ 1,4 million de tonnes produites au cours de la campagne agricole 2022-2023, c'est une progression de 2% que la production céréalière vient de connaître.

La campagne 2020-2021 a connu une production céréalière de 1,4 million de tonnes. De 1,19 million en 2018, le volume de céréales produit est successivement passé à 1,26 million en 2020 et à 1,35 million de tonnes en 2021, selon des statistiques rendues publiques par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao). Parmi les principales céréales cultivées dans le pays, le maïs a notamment connu un volume de production de 929 000 tonnes en 2021 (en hausse de 4,5% par rapport à 2020), le riz avec un volume de 165 500 tonnes (hausse de 3,5%), le mil et le sorgho réalisant conjointement 304 600 tonnes (en recul de 2 000 tonnes).

Outre les grands projets de développement agricole régulièrement mis en œuvre par le gouvernement, la subvention des intrants est un moyen d'action clé en faveur de la production. Le prix de vente du sac de 50 kg de l'engrais NPK 15 15 15 et

2022). Il est largement subventionné puisque le prix normal sur le marché va jusqu'à 25 000 francs CFA. En septembre 2022, les autorités ont annoncé l'augmentation de la subvention pour les engrais de bonne qualité, la faisant passer de 06 à 7,5 milliards de francs CFA, soit une hausse de 1,5 milliard de nos francs. La région des Plateaux en particulier, reconnue comme le grenier du pays, a bénéficié de plusieurs appuis décisifs du gouvernement, à travers la subvention de 8 368 tonnes d'engrais grâce au prix de 14 000 francs CFA en 2022 ou encore la réalisation de 34 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap). La production agricole peut ainsi continuer à compter sur l'appui des dirigeants pour son développement et sa durabilité pour le bien-être des populations togolaises.

### Transformation agroindustrielle : valorisation du coton au niveau local

Première filière pourvoyeuse d'emplois en milieu rural avec des producteurs qui sont passés de 44 000 pour la campagne 2009-2010 à plus de 153 000 pour 2019-2020, le coton demeure la principale culture de rente. Persuadé que cet or blanc peut être mis à contribution dans la dynamique d'émergence économique, le pays booste ses actions

inscrivait déjà au cœur des priorités la promotion du développement industriel dans des secteurs créateurs de valeur ajoutée et

**Valorisation du coton à la PIA Togo**

tournés vers l'exportation (agrobusiness, manufacture) et la satisfaction de la demande interne.

gouvernement et des acteurs du secteur avec un objectif affiché de 180 000 hectares à emblaver pour une production de

de cette année 2023 commencée sous les meilleurs auspices.

**Attipoe Edem Kodjo**



**CORIS MONEY**  
Simple et cool !

**Avec Coris Money**





Appellez votre banque au **8283**

**SIMPLE & COOL**

www.corismoney.com  
Disponible gratuitement sur  
Google play App Store

par 

## Blagues

Tu rencontres ton ancienne camarade de classe, Mado dans une boîte de nuit et vous buvez tous deux jusqu'à être ivres. Puis tu lui proposes de la déposer chez elle puisqu'elle habite sur ton chemin. Tu fais monter Mado dans ta voiture et elle s'assoit sur le siège avant, puis tu retournes à l'intérieur prendre ta veste que tu as oublié. Pendant que tu es parti, Mado voit sa voisine et lui dit de monter à l'arrière car elle a trouvé un moyen de transport gratuit et pratique pour la ramener chez elle. Sa voisine, Audrey, monte mais s'endort immédiatement au point de s'allonger sur la banquette arrière.

Tu reviens et commences à conduire sans voir Audrey.

Mado est déjà endormie. Lorsque tu arrives en bas de son immeuble, elle est trop fatiguée et n'a qu'une envie : monter se coucher et tu l'aides même à sortir de la voiture et lui dis au revoir. Maintenant, tu rentres chez toi mais tu ne sais pas que Audrey dort à l'arrière. Mado l'a également oublié puisqu'elle était ivre.

Tu rentres chez toi et tu te gares et comme tu es également trop fatigué, tu t'empresse de dormir. Le lendemain, c'est un dimanche, ta femme utilise la voiture pour aller à l'église dès 06h00. Comme tu es sonné, elle ne te dérange pas. Elle ouvre la voiture...et Audrey dort à l'arrière. Elle a enlevé son soutien-gorge et ses chaussures, elle avait une mini-jupe et comme elles ne portent pas de caleçon de nos jours, sa jupe est remontée et tout ce qui est intime est visible. Explique à l'aide d'un graphique comment tu vas convaincre Sandrine, ta femme que tu ne connais même pas Audrey (60 points)

NB :

Les calculatrices, les traceuses, Google et les portables sont autorisés.

À 5h du matin, nos mamans sont déjà dehors pour balayer la cour et la maison. Mais nos femmes d'aujourd'hui, c'est plutôt le téléphone qui remplace le balai tôt le matin.

Les toiles d'araignée ne sont pas leur souci.

Mon frère, si tu es dans cette situation, c'est que tu n'as pas eu bonne femme



Dans une conférence, un docteur s'exprime en ces termes: LES MEILLEURS MOMENTS DE MA VIE JE LES AI PASSÉS AVEC LA FEMME D'UN AUTRE HOMME!

Toute la salle fut remplie de murmures et d'indignations.

Après quelques minutes, il dit: LA FEMME LA C'EST MA MERE!

La salle fut prise d'un torrent d'applaudissements de soulagements.

Une fois à la maison, un mari, en véritable imitateur dit à sa femme: les meilleurs moments de ma vie, je les ai passés avec la femme d'un autre homme.

Il est actuellement à l'hôpital de Lamorde pour multi-fractures dues aux coups de pilons parce qu'il a oublié la suite du discours!

Deux élèves de CP1 admis en classe de CP2 se trouvent l'année suivante avec un nouveau maître. Surpris l'un demande à l'autre : << mais où est notre maître ? >> l'autre répond << il a redoublé le CP1 je l'ai vu là-bas ce matin >> son camarade ouvre grandement la bouche et dit << moi je croyais que le maître était plus fort et intelligent que nous

## Photo du jour



Légendez et commentez l'image ci-dessus

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Bèniplato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN;** Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL: LOYOLA;** Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCE;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCE;** Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD;** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919**

**COURS DE CAPOEIRA :** Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

**COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;**

Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

**COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;**

Tél 90 30 38 75

**CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ;**

Tél : 90 15 39 87

**SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86**

## AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)**

Tél : 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

**DHL (Qtier Nyékonakpœ, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)**

) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)**

**FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)**

Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68**

**SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26**

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV :** Tél. 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE :** Tél. 22 22 66 11

**TOGO TELECOM :** Tél. 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA ;** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA ;** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ;** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN ;** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS ;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE ;** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)**

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ;** Tél : 22 61 30 63

**LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11**

## MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»**

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ;** Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER (Qtier Nyékonakpœ, Avenue Joseph Strauss) ;**

Tél : 90 04 76 60

**GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ;** Tél : 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ;** Tél : 22 71 49 70

## Journée internationale de la paix

# Une sensibilisation à la paix couplée d'une activité de salubrité publique

**Célébrée le 21 septembre de chaque année, la Journée internationale de la paix est consacrée au renforcement des idéaux de paix, de non-violence et de cessez-le-feu. Une occasion pour le Centre d'information des Nations unies au Togo, accompagné par le Comité de développement de quartier de la Commune Golfe 2, d'organiser ce samedi 23 septembre à Lomé, une action jumelant promotion de la paix et action de salubrité publique.**

En habit blanc au symbole de paix, ils sont plus d'une vingtaine de jeunes, coupe-coupe et balais en main à rendre propre les abords de la colombe de la paix. Sensibiliser la jeunesse à s'engager pour les objectifs mondiaux, est l'une des motivations au cœur de cette action. Pour les organisateurs, allier action de sensibilisation à la paix à celle de la salubrité publique, c'est joindre le geste à la parole. « Nous sommes venus nettoyer les abords de la colombe. Notre action entre dans la droite ligne du vivre ensemble. C'est dans ce cadre, qu'avec les comités de développement des quartiers, nous avons organisé une activité où nous-mêmes

nous sommes impliqués. Donc, c'est une façon de faire une activité ensemble et une activité utile pour le quartier et pour tout le monde. La paix, c'est des petites actions au quotidien », a affirmé Nadietou Zibilila, responsable du centre d'information des Nations unies au Togo. Pour d'Almeida Elom Amavi, président du Comité de développement de quartier (CDQ) Tokoin Tamé, « l'activité de ce matin s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale pour la paix célébrée normalement les 21 septembre de chaque année. Il s'agit de rappeler les fondamentaux pour la paix et promouvoir la paix dans le monde parce que

nous en avons besoin ». Pour la responsable du centre d'information des Nations unies au Togo, c'est à dessein que le quartier Tokoin a été choisi parce qu'il abrite la colombe de la paix. « Action en faveur de la paix : nos ambitions pour



Action de sensibilisation en faveur de la paix ce 21 septembre aux abords de la Colombe de la paix

les objectifs mondiaux », c'est le thème retenu pour cette célébration. Ce thème met au cœur de toute action, la responsabilité individuelle et

collective dans la promotion de la paix. Pour Nadietou Zibilila, « chacun à son niveau peut cultiver la paix plutôt que d'être véhément. Privilégiez les négociations, les dialogues, évitez d'aller au conflit et préserver ainsi la paix ».

commence par la propreté. Et ce matin déjà, nous avons mis le quartier au propre », a déclaré Atcha Dedji Sultane, un des jeunes ayant participé à cette manifestation.

A l'occasion de cette Journée, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres déclare : « la paix est nécessaire aujourd'hui plus que jamais. La guerre et les conflits provoquent la dévastation, la pauvreté et la faim, et chassent des dizaines de millions de personnes de leur foyer. Le chaos climatique est omniprésent. Et même les pays pacifiques sont en proie à des inégalités criardes et à une polarisation politique ». Cette énième Journée qui vise à susciter l'engagement des jeunes de ces quartiers à l'action pour un avenir plus vert, plus équitable, plus juste et plus sûr pour tous, est un nouveau palier franchi en faveur de la paix dans le monde.

**Edy Alley (stagiaire)**

## Davié / Atelier INAM

# Médias, acteurs clés de la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle

**Une trentaine de professionnels de médias ont été outillés sur les principes directeurs et fondamentaux de l'assurance maladie universelle, les 21 et 22 septembre à Davié (préfecture du Zio). C'était au cours d'un atelier de formation à l'initiative de l'Institut national d'assurance maladie (INAM).**

Axé sur le thème, « les fondamentaux pour la mise en œuvre d'une assurance maladie universelle viable », l'atelier participe à la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle (AMU). L'objectif est d'améliorer le traitement de l'information relative à l'assurance maladie universelle. Il s'est agi aussi de renforcer les relations de partenariat entre l'INAM et les médias, grâce à une meilleure appropriation, par les acteurs des médias, des fondamentaux et principes directeurs de l'assurance maladie universelle et du processus de son déploiement au Togo.

Concepts, principes de base et typologie de l'assurance maladie ; pertinence, montage institutionnel et mise en œuvre d'un programme d'assurance maladie universelle ; et tour d'horizon de quelques expériences en cours en Afrique. La problématique des médicaments et les facteurs de réussite de l'AMU ; les modalités de construction des paramètres techniques de l'AMU ; la couverture

maladie des populations de l'économie informelle ; mise en œuvre de l'assurance maladie universelle au Togo : état des lieux, perspectives et rôle de l'INAM ; matrice des rôles et responsabilités ; rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de l'AMU ; rôle et place des acteurs des médias dans la mise en œuvre d'un programme d'assurance maladie universelle : cas du Togo. Ce sont là les modules développés.

Le consultant international en AMU, Hugues Tchiboza a défini l'assurance maladie universelle comme un mécanisme de couverture du risque maladie destiné à protéger à terme l'ensemble de la population à l'échelle d'un pays. « C'est un mécanisme salubre c'est un ciment d'unité, d'unification, c'est un socle de protection sociale qui va permettre à tous les citoyens et citoyennes du Togo d'être protégés contre les conséquences financières du risque maladie. Sa mise en œuvre appelle à l'accompagnement d'une kyrielle de parties

prenantes. Parmi elles, les médias sont en très bonne position c'est la raison pour laquelle il est tout à fait indiqué que les acteurs des médias soient sensibilisés et formés sur les thématiques liées à l'assurance maladie universelle pour pouvoir accompagner le mécanisme comme cela se doit », a conclu M.Tchiboza.

accroître. Ces mêmes acteurs trouvent qu'il n'en demeure pas moins que, quelques fois, certains acteurs des médias rament à contre-courant à travers leurs écrits, commentaires ou prises de positions sur la thématique. Cet état de chose, d'après eux, s'explique par la faible proportion de spécialistes en protection

pouvoir encadrer toutes ses dimensions, il y a plusieurs acteurs qui interviennent dont les femmes et hommes de médias. Aujourd'hui dans notre monde, nous ne pouvons rien faire de viable sans les journalistes ; c'est le premier objectif que nous visons à travers cet atelier pour voir comment on peut collaborer efficacement



Photo de famille

## Médias, acteurs clés de la mise en œuvre de l'AMU

Les responsables de l'INAM, estiment que dans un secteur aussi dynamique que celui des médias, marqué, entre autres, par l'apparition fréquente de nouveaux organes et la mobilité des acteurs, le rôle, des acteurs est très prépondérant et plus pertinent avec l'institution de l'assurance maladie universelle (AMU) qui vise à couvrir, à terme, l'ensemble de la population togolaise. Le rôle joué dans le par les médias dans le déploiement de l'INAM depuis sa création en 2011, est ainsi appelé à

soziale ou en assurance maladie dans le paysage médiatique togolais et par la faible connaissance ou la mauvaise compréhension qu'ont certains journalistes du mécanisme d'assurance maladie et de son déploiement.

Pour le chef de département Etude et Stratégie de l'INAM, Adogli Komigan, la mise en œuvre d'une assurance maladie d'un pays est une cause commune. « Dans le programme de développement, nous avons trois piliers, la santé, l'éducation et la production et nous savons que pour

avec ces acteurs pour tenir une assurance maladie universelle viable », a-t-il poursuivi.

M. Adogli précise que pour collaborer avec quelqu'un, il faut se mettre d'accord sur les fondamentaux. « Au cours de cet atelier qui porte sur les fondamentaux pour la mise en œuvre d'une assurance maladie universelle viable, nous allons essayer de donner les éléments de langage, les grandes problématiques pour permettre aux journalistes de parler de l'assurance maladie de façon plus efficaces », a-t-il confié.

## Football/Championnat scolaire africain

## Le Togo abrite le tournoi qualificatif Ufoa B

Le Togo abrite la deuxième édition du tournoi qualificatif de la zone Ufoa B du Championnat scolaire africain de football 2023. Prévu du 23 au 26 novembre 2023 à Lomé, une délégation de l'instance a fait le déplacement de Lomé. Elle a rencontré les responsables de la Fédération togolaise de football (FTF).

les places qualitatives pour la phase finale, aussi bien chez les garçons que chez les filles. La préparation du tournoi qualificatif 2023

Au cours de cette mission, la délégation de l'Ufoa B a rencontré le président de la Fédération togolaise de football (FTF), le colonel Guy Kossi Akpovy, lors d'une réunion tenue le 18 septembre dernier. Cette rencontre a permis de discuter des derniers détails de l'organisation et de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes.

Le championnat scolaire africain Lomé 2023 ne se limite pas à être un simple tournoi de football. Il incarne une opportunité unique de cultiver les talents de demain tout en mettant l'accent sur l'éducation. Les jeunes athlètes auront la chance de vivre une expérience enrichissante qui les aidera à se développer tant sur le plan sportif que personnel.

Lors de sa saison inaugurale en 2021, plus de cinq cent mille garçons et filles issus de vingt mille écoles de 41 pays ont

participé à la compétition. Le championnat s'est déroulé en trois phases. Il y a la phase nationale où les associations membres participantes ont organisé leur compétition nationale pour déterminer les équipes de garçons et de filles qui les ont représentées dans la phase zonale afin d'être les porte-étendards de leurs zones respectives dans la phase continentale. Cette compétition de jeunes créée par la Confédération africaine de football (CAF) qui allie sport et éducation met aux prises les sélections nationales scolaires des pays de la zone Ouest B. Elle est réservée aux élèves âgés de 12 à 15 ans. L'objectif est de promouvoir le football chez les jeunes tout en renforçant les capacités des associations membres de la CAF. L'instance africaine de football a investi dans ce projet qui est appuyé par le support FIFA Connect pour un suivi statistique complet.

**Attipoe Edem Kodjo**



Guy Akpovy et Serge Bailly (à droite)

Après la première édition en terre ivoirienne l'an dernier, le championnat scolaire africain de football 2023 pose ses valises au Togo. Le tirage au sort du championnat scolaire zonal

aura lieu le mercredi 27 septembre 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire) au siège de l'Ufoa B.

Les nations du cercle Ufoa B se réuniront pour disputer

est en cours, et à quelques semaines du coup d'envoi, une délégation de l'Ufoa B, conduite par le directeur des compétitions, Serge Bailly, a effectué une mission importante à Lomé.

## Togo/Football

## L'US Agbandi condamnée pour violations graves

La Commission de discipline de la Fédération togolaise de football (FTF), a publié le 23 septembre dernier, une décision concernant le match opposant l'US Agbandi à Tchaoudjo Athletic Club (TAC) de Sokodé, qui s'est tenu le 14 juin 2023 au CEG Agbandi. Cette décision intervient suite à de graves incidents survenus lors de ce match, qui ont conduit à son interruption prématurée.

La commission a pris des mesures disciplinaires sévères contre l'Union sportive (US) Agbandi en réponse à ces infractions aux règles du jeu et aux normes de sécurité.

Les faits...

Les incidents ayant conduit à cette décision de la FTF ont été largement documentés dans différents rapports, y compris le rapport complémentaire du commissaire au match et celui de l'arbitre, Pitékélabou Djouwa. Le match, qui s'est déroulé au CEG Agbandi, a été interrompu à plusieurs reprises en raison de l'agression de l'arbitre assistant 2, Issaka Tofic, par les supporters de l'US Agbandi. L'arbitre assistant a

été agressé à plusieurs reprises après avoir dans un premier temps signalé une rentrée de touche en faveur de l'équipe adverse. Malgré des interventions pour reprendre le match, les supporters de l'US Agbandi ont continué à perturber la rencontre, allant jusqu'à envahir partiellement le terrain et agresser de nouveau l'arbitre assistant 2. Les efforts pour maintenir l'ordre ont été vains, et le match a été définitivement arrêté comme le rapporte l'organe juridictionnel de la FTF. Ces incidents ont créé une ambiance délétère et suscité des craintes pour la sécurité des officiels et des joueurs sur le terrain.

Sanctions imposées...

La commission a pris

les décisions suivantes. Amende de 350 000 FCFA : l'US Agbandi est condamnée à payer une amende de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA en raison de diverses infractions aux lois du jeu, notamment des défaillances sécuritaires et l'envahissement de l'aire de jeu, en conformité avec la réglementation en vigueur. Interdiction de jouer au CEG Agbandi : l'US Agbandi se voit interdire de jouer

forfait, 3 buts à 0 : le match est déclaré perdu par forfait, avec un score de 3-0 en faveur de l'adversaire, le Tchaoudjo Athletic Club (TAC), conformément au code disciplinaire et aux règlements des compétitions de la FTF.

Le TAC se voit attribuer les points correspondant à la victoire du match, en accord avec les règlements des compétitions.



Logo de l'US Agbandi

au CEG Agbandi pour les six (6) prochains matches, conformément aux règles et réglementations en vigueur. Match perdu par

Remboursement des frais de soins de santé : l'US Agbandi est tenue de payer la somme de onze mille (11 000) francs CFA

à Issaka Tofic à titre de remboursement des frais de soins de santé, sous peine d'une majoration de 100 % dans les 24 heures suivant cette décision.

La commission a prononcé des mises en garde contre Akakpo Kodjovi, le commissaire au match, et Alidou Medjidou, membre du district de football de Blitta, conformément au code de discipline. La commission de discipline de la FTF a donc pris des mesures fermes pour sanctionner l'US Agbandi pour le comportement de ses supporters lors du match contre le TAC de Sokodé. Ces sanctions visent à préserver l'intégrité du jeu, la sécurité des officiels et des joueurs, ainsi que le respect des règles et des règlements en vigueur.

Il est donc essentiel que de tels incidents ne se reproduisent pas dans le futur pour garantir un environnement de jeu sain et équitable pour tous les acteurs du football togolais.

**Source : Fédération togolaise de football**



## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la dépréciation des valeurs des véhicules de plus de cinq (5) ans d'âge

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules en souffrance sous douane, en ces moments de vie chère et afin de décongestionner les parcs autos pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques qu'il est institué, du 20 septembre au 20 décembre 2023, un taux de dépréciation de 30 % sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi N° 2018 - 007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National.

A cet effet, il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2023 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus. Passé cette date, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé, le 18 septembre 2023

**Le Commissaire Général**

*Signe*

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

Célébration de son jubilé d'émeraude

# La British School of Lomé en fête

Pour célébrer ses 40 années d'existence, la British School of Lomé a organisé du 21 au 24 septembre 2023 à Lomé, plusieurs événements, dont une Assemblée et une fête internationales. Le premier s'est déroulé le vendredi 22 septembre sur le campus de l'école et le second le samedi 23 septembre à la Résidence du Bénin.



**Akif Naqvi, le directeur de l'école**

Pour célébrer ses 40 années de réussite, la British School of Lomé a accueilli avec enthousiasme le weekend dernier, ses prestigieux anciens élèves, dont les diverses réalisations témoignent de l'impact durable de l'institution. Au programme des quatre jours de festivités est prévue une fête internationale, une célébration des cultures du monde entier, au cours de laquelle les élèves et les enseignants ont présenté un large éventail de traditions, d'arts, de musiques et de cuisines.

En hommage au patrimoine universel auquel elle participe, la British School of Lomé a également organisé une captivante « Parade of nations assembly », présentant les diversités qui composent la communauté de l'école, ceci à travers des aspects de leur culture, de leur langue et de leurs traditions.

En outre, des ateliers interactifs ont été animés par des experts et ont permis aux participants de s'engager dans des expériences d'apprentissage pratiques, d'explorer des sujets contemporains et d'approfondir leur développement intellectuel.

Le vendredi 22 septembre dernier, lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée Internationale, le directeur de l'école, Akif Naqvi, a remercié les étudiants, le personnel et les anciens élèves de l'école. Il a

mentionné que le monde est en constante évolution et que l'avenir dépendra de la technologie, en particulier de l'Intelligence artificielle (IA) et des énergies renouvelables.

« Il est de notre devoir en tant qu'éducateurs de préparer nos étudiants aux défis et aux opportunités qui les attendent », a-t-il expliqué.

Les différentes manifestations marquant la célébration des quarante ans de la British School of Lomé ont connu la présence des élèves, des parents, des enseignants, du personnel, des anciens élèves de l'école et des autorités locales. C'était l'occasion pour ces derniers d'exprimer leur reconnaissance et réaffirmer leur engagement à faire progresser l'éducation et l'excellence.

Fondée par le pédagogue britannique Ian Sayer, la British School of Lomé est une institution d'enseignement privé réputée, qui dispense depuis 40 ans, une éducation de qualité. Depuis sa création, elle a toujours incarné le meilleur de l'éducation britannique et internationale, de l'accompagnement pastoral, garantissant une expérience éducative bien équilibrée pour les élèves à tous les niveaux : petite enfance, primaire, secondaire et, cerise sur le gâteau, le prestigieux programme du diplôme du Baccalauréat International (IB).

TM

